



Vaudreuil-Dorion

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ouverture de la piscine intérieure et de l'aréna pour le congé de la relâche scolaire

Vaudreuil-Dorion, le 23 février 2021 – Alors que le gouvernement du Québec annonçait la semaine dernière la possibilité pour les Municipalités d'ouvrir certaines installations intérieures pour la durée du congé de la relâche scolaire, la Ville de Vaudreuil-Dorion informe ses citoyens qu'ils auront accès à l'aréna et à la piscine intérieure entre le 26 février et le 7 mars.

Comme à l'automne, les personnes intéressées devront s'inscrire, à compter de 48 h avant l'activité, autant pour le bain libre que le patinage libre, en ligne depuis le site Web de la Ville. Il sera aussi possible de réserver une glace, 72 h à l'avance. Des frais s'appliquent pour ce type de location.

Par ailleurs, les citoyens pourront s'initier au vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*) au parc du 405, avenue Saint-Charles, et ce, tous les jours entre 9 h et 17 h. Les réservations sont requises, toujours 48 h à l'avance. Il est aussi conseillé de réserver pour patiner sur l'anneau de glace du parc de la Maison-Valois. Rappelons que trois aires de glisse ont été aménagées avec couloirs, soit aux parcs Mozart, Aurèle-Joliat et du Bicentenaire. Des tubes pour glisser sont mis à la disposition des usagers au parc du Bicentenaire, entre 10 h et 16 h les week-ends, mais aussi tous les jours de la semaine de relâche et lors des journées pédagogiques.

Ateliers thématiques

Quelques places sont encore offertes dans certains ateliers, quiz et formations présentés en mode virtuel. De même, un nombre limité de trousseaux d'activités individuelles sont toujours disponibles. À noter que l'âge minimal pour participer à des animations a été modifié à la baisse. La description détaillée de ces activités se trouve sur le site Web, dans la section Relâche scolaire.

Respect des consignes sanitaires

Afin de permettre la tenue des activités de façon sécuritaire, on demande aux citoyens de respecter les règles sanitaires en vigueur, telles que la distanciation sociale et le port du couvre-visage, et de rester à la maison en présence de symptômes de la COVID-19.